



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-PIE

AVIS DE CONVOCATION

Je, soussignée, Annick Lafontaine, greffière, convoque, au nom du maire de la Ville, M. Mario St-Pierre, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Pie à une séance spéciale, conformément aux dispositions de l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, qui aura lieu le **LUNDI, 23 SEPTEMBRE 2024 à compter de 18 H 00**, à la salle du conseil, au 77, rue Saint-Pierre.

La présente convocation est adressée aux membres du conseil :

Mesdames les conseillères Sylvie Guévin, Geneviève Hébert, Pascale Pinette et Laurence Bousquet;

Messieurs les conseillers Luc Darsigny et Jean Pinard.

VOICI LES ITEMS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Travaux de pavage 2024 – octroi du contrat
5. Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail – adoption
6. Période de questions et levée de la séance